

**Intervention de Daniel GAGNIER de la Commission
Transport du CLAPE-LR**

25 avril 2006 à Montpellier

Table ronde : transports et enjeux environnementaux

Le CLAPE-LR (Comité de Liaison des Associations Pour l' Environnement) : c'est 110 associations mais il en existe plusieurs dizaines d'autres et non des moindres qui poursuivent les mêmes buts ; je pense notamment aux écologistes de Leuzière...

Plan de la note :

Un bref rappel de notre credo calqué sur la plate-forme de réflexion de France Nature Environnement (FNE) à laquelle nous appartenons et qui est membre de la Commission Nationale du Débat Public.

Ensuite, quelques remarques tintées d'inquiétude suivies en conclusion par une note d'optimisme.

Pour le credo :

Dans le triptyque Pétrole/Carbone/Réglementation :

- L'objectif bien connu maintenant de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.
- Des reports modaux efficaces et qui doivent y concourir suivant le Schéma Multimodal Volontariste bien étudié par l'Equipement.
- L'internalisation des coûts externes notamment environnementaux du trafic routier par une fiscalisation/taxation courageuse. Nos collègues de FNE sont allés à Bâle récemment pour voir fonctionner la TPLP (Taxe Poids Lourd liée à la Prestation); c'est efficace, l'Autriche l'applique aussi et l'Allemagne emboîte le pas

Alors quelques inquiétudes :

- L'empilement des lois alors que les précédentes attendent toujours leurs décrets et circulaires d'application.
- A quoi bon rajouter des espèces protégées sur l'annexe II d'une Directive Européenne alors que l'article 6.4 prévoit une procédure de dérogation pour un projet ou plan d'intérêt public majeur ! On pense entre autres au pique-prune, coléoptère beaucoup plus connu sous le nom d'Osmoderma eremita et en froid avec certains constructeurs autoroutiers.
- Nombreux sont ceux qui nous disent être un peu perdus par la cohorte de termes et sigles utilisées dans les réunions et débats : ZNIEFF, biotope, ZICO, ZPS, ZCS, ZPPAUP, SAGE, SDAGE, SMAGE, PPRI, SCOT, DTA, PLU, ... alimentant des logiciels de pondération de critères un peu ésotériques et assaisonnés parfois d'algorithmes un peu arides !

- L'important rapport DIREN/INEA sur les enjeux environnementaux dans le fuseau commun aux trois Régions prévoit 3 niveaux dans la cotation des indicateurs de sensibilité (le niveau 3 correspondant à une sensibilité « forte à très forte »). Mais on n'y parle pas de contrainte rédhibitoire comme dans le cahier des charges de l'appel d'offres de l'Equipement pour certaines zones naturelles sensibles (niveau 6). C'est le cas pour le Pic Saint Loup et l'Hortus et leur zone de covisibilité jugée pourtant à risques d'impacts irréductibles par l'Equipement. Alors là je dirai attention ! Vigilance sur les conséquences des fragmentations d'espaces et la dégradation des corridors biologiques. Scepticisme fort quant aux mesures compensatoires face aux atteintes écologiques et aux dégâts souvent irréversibles. Voir l'alternative très inquiétante d'une autoroute A79 des Piemonts !...

Alors quelques notes d'optimisme peut-être :

- Une charte de l'environnement adossée à la constitution et des articles intéressants :
 - Le droit à l'information et ce soir nous y sommes.
 - La responsabilité des maîtres d'ouvrage soulignée
 - Un article premier avec le mot « équilibré » pour l'environnement auquel nous avons droit.
- Les services de l'Etat sont de plus en plus présents dans les manifestations et Assemblées Générales du tissu associatif environnemental.
- L'augmentation des consultations d'associations par les élus lors de l'élaboration de Schémas et Plans régionaux et municipaux et non forcément par opportunisme ou démagogie.
- Des moyens de plus en plus performants d'information et d'exposés pédagogiques. Voir la projection au cours des futures réunions territoriales (mais c'est prévu je pense) des cartes intéressantes d'unités paysagères et de sensibilité du rapport DIREN/INEA. Cartographies dynamiques à thématiques croisées possibles, issues des SIG (Système d'Information Géographique) des ministères et bureaux d'études impliqués. Voir l'intérêt d'émission comme « le dessous des cartes » sur ARTE par Jean Christophe VICTOR.
- Et puis toujours au chapitre optimisme, 200 coupons-réponses reçus, je crois, dans la seule journée du 5 avril par la commission après la sortie du journal N°1.
- Beaucoup nous disent : les dés sont pipés, encore un débat public et un rapport supplémentaires.

En conclusion, je dirai pour ma part que les dés existent ; les règles du jeu sont denses, bien rédigées et bien illustrées (j'ai compté 39 rapports et études chargés sur le site de la commission). « Il y a de la matière » disait récemment et à juste titre Patrick Brie de la DIREN. Les tables de jeu sont nombreuses et géographiquement bien réparties, alors pourquoi pas !

Je vous remercie